

Conditions générales de vente

Clauses générales

Toute inscription à une ou plusieurs formations implique de votre part l'acceptation des présentes conditions et le respect par le stagiaire du règlement intérieur de « Glacier Formation & Conseil » (disponible sur simple demande). De ce fait, aucune clause contraire, additionnelle ou modificative ne pourra être opposée à Glacier Formation & Conseil que si Glacier Formation & Conseil l'a expressément accepté.

Objet

« Glacier Formation & Conseil » organisera les actions de formation dans ses locaux ou dans des lieux appropriés.

Le contenu, la forme, les prix ainsi que le planning de ces formations sont définis en vigueur au moment où il est procédé à l'inscription.

Les présentes conditions générales, la fiche d'inscription, la convention de formation signée des deux parties, le programme de stage choisi constituent le contrat entre le stagiaire et Glacier Formation & Conseil.

Objectif des formations

Permettre à chaque stagiaire selon son niveau et ses origines de se perfectionner dans le métier de pâtissier – chocolatier- glacier – confiseur – traiteur, afin d'approfondir ses connaissances pour acquérir un niveau de qualification élevé.

A l'issue de la formation, une attestation de présence sera délivrée au stagiaire. La pédagogie et les méthodes employées doivent permettre au stagiaire de réaliser la totalité du programme.

Public visé

Les cours s'adressent à toute personne résidant en France ou à l'étranger.

Le programme est particulièrement adapté aux professionnels de la pâtisserie, confiserie, chocolaterie, glacierie, boulangerie, traiteur et cuisine (métiers de bouches de manière générale), tant débutants qu'expérimentés.

Conditions relatives aux responsabilités et assurances

Le stagiaire est seul responsable des dommages corporels et/ ou matériels causés par lui dans le cadre de la formation effectuée à Glacier Formation & Conseil. A cet égard, chaque stagiaire doit se prémunir d'une assurance couvrant les dommages subis ainsi que ceux causés par lui-même.

En cas de vol, « Glacier Formation & Conseil » ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout dommage ou perte des objets et effets personnels apportés par les stagiaires.

Droits de propriété intellectuelle et industrielle

Glacier Formation & Conseil se réserve la possibilité d'utiliser l'image des stagiaires sur des supports utilisés à titre d'outils pédagogiques ou pour illustrer des programmes et brochures.

Le candidat s'engage, pendant et après son stage, à ne pas utiliser le nom « GLACIER ou « Stéphane Glacier » ou « Glacier Formation & Conseil » à titre de marque, de raison sociale, d'enseigne ou tout autre utilisation, pour quelque produit ou service que ce soit et ce, sans limitation temporelle ni géographique.

Déroulement du stage

L'enseignement se fera en français et/ou en anglais en fonction du formateur.

Méthode de formation

Etude théorique et technique avec supports pédagogiques spécialement élaborés selon les programmes.

Analyse commerciale et étude de prix.

Démonstration et explication du cours par le formateur.

Organisation dans le travail, mise en place et réalisation complète des fabrications par les stagiaires seuls ou en groupe.

Synthèse des méthodologies appliquées et des produits réalisés.

Présentation et dégustation des produits finis.

Formations

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception de la fiche d'inscription dûment remplie, signée et tamponnée et du règlement des arrhes de 300,00 euros par stage. Elles seront validées par téléphone ou par email.

Les frais de stage s'acquittent uniquement en euros. Ils peuvent s'effectuer en espèces, par chèque (sous réserve d'encaissement) ou virement bancaire.

La facturation sera HT sur présentation du numéro d'identification TVA pour les stagiaires travaillant dans une entreprise membre de l'Union Européenne.

Les stagiaires résidant dans un pays étranger et qui viennent à titre individuel doivent acquitter la TVA.

Report

Tout candidat inscrit à un des programmes peut demander un report de stage, sans pénalité, à condition que sa demande soit faite par écrit au préalable 10 jours avant le début des cours. Ce report est accepté sous réserve de l'organisation par Glacier Formation & Conseil d'autres sessions pendant l'année qui suit la demande de report.

Dans cette hypothèse, les frais de stage applicables, resteront ceux en vigueur à la date de réception de la demande de transfert.

La durée maximale de report est d'un an à compter de la date de rentrée initiale. La somme versée (acompte ou totalité), sera conservée par l'école au titre des frais de la session de report.

Annulation à la demande d'un candidat

Un candidat inscrit, qui annule par écrit 10 jours avant le premier jour des cours, sera remboursé intégralement des sommes versées, sous déduction faite des frais administratifs s'élevant à 120 euros.

Un candidat inscrit, qui annule par écrit 10 jours avant le premier jour des cours, pour cas de force majeure ou présentation d'un certificat médical, sera remboursé intégralement des sommes versées.

Dans tous les autres cas, la demande d'annulation ne pourra être acceptée et aucun remboursement ne pourra être effectué. Toute formation débutée sera dûe dans son intégralité.

Annulation à la demande de Glacier Formation & Conseil

En cas d'annulation par Glacier Formation & Conseil de l'un des cours, en dehors des cas de force majeure, fait d'un tiers ou cas fortuit, Glacier Formation & Conseil remboursera intégralement le stagiaire. Glacier Formation & Conseil se réserve le droit d'annuler ou de reporter sans frais un stage dans l'hypothèse où le nombre de participants inscrits serait inférieur ou égal à 3.

Différends éventuels

La relation contractuelle liant le client à Glacier Formation & Conseil est soumise au droit français. Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Nanterre sera seul compétent pour régler le litige.